



SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 A 14 H 30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2020/07/20/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 11 février 2020

B) Délibérations

❖ Aménagement

1. ZAC des Docks : déclaration d'utilité publique – Lancement de l'enquête parcellaire complémentaire
2. Approbation de 2 conventions pour mener à bien les travaux de dépollution sur le site de la ZAC de la Plaine Saulnier :
 - a) Convention d'études et d'approvisionnement relative aux mesures à adopter sur les ouvrages de GRTgaz
 - b) Convention définissant les modalités de vérifications et mesures prises par la RATP en vue de s'assurer de la compatibilité du projet réalisé par la métropole du Grand Paris avec ses ouvrages et activités et fixant les conditions d'indemnisation

❖ Plan métropolitain de relance

3. Adhésion au Club des villes et territoires cyclables

❖ Environnement

4. Convention de partenariat entre la métropole du Grand Paris et l'université Gustave Eiffel sur 2020-2021 pour analyser des données de composition du parc automobile métropolitain
5. Convention de financement avec la ville de Vitry-sur-Seine pour le projet « Création des prairies du Jardin du Fort », lauréat de l'appel à projets « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris »

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

6. Versement d'une subvention et paiement de la cotisation à l'association Arceau Ile-de-France
7. Approbation des conventions d'entretien des berges de Seine, du ru de Vaucresson à Marnes-la-Coquette et des abords des étangs de Ville-d'Avray : approbation de la convention d'aide financière entre l'agence de l'Eau Seine-Normandie, l'association Espaces et la métropole du

Grand Paris pour l'entretien 2019 et approbation de la convention d'aide financière entre l'agence de l'Eau Seine-Normandie, l'association Espaces et la métropole du Grand Paris pour l'entretien 2020

❖ **Attractivité, développement de l'économie et numérique**

8. Participation de la métropole du Grand Paris au marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) : avenant à la convention constitutive de groupement de commandes avec Choose Paris Region pour l'édition 2021
9. Contrat métropolitain de développement « centres-villes vivants » Vitry-sur-Seine
10. Subvention à l'association pour la promotion de la gastronomie et culture du monde pour l'organisation du Salon de la gastronomie des Outre-Mer

❖ **Marchés publics et autres contrats**

11. Approbation de l'acte modificatif n° 3 à l'accord-cadre n° 20170724075014 concernant la mise à disposition de services de communications unifiées, infogérées, d'infrastructures IT, de solutions de bureautique et de services de mobilité – lot n° 1 infogérance, hébergement, exploitation, maintenance d'infrastructures IT et de communications unifiées

Fait à Paris, le 8 septembre 2020

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison